



Traité SouCCA

Michna 2 - Chapitre 1

העשה סוכה תחת האילן, כאילו עשאה בתוך הבית. סוכה על גבי סוכה העליונה כשרה, והתחתונה פסולה; רבי יהודה אומר, אם אין בה דירות בעליונה, אף התחתונה כשרה.

Si l'on a construit sa SouCCA sous un arbre, c'est comme si on la fabrique à l'intérieur de la maison. Une SouCCA au-dessus d'une autre, la SouCCA supérieure est valide, celle qui est inférieure est invalide. Rabbi Yehouda dit : « Si personne ne demeure dans la SouCCA supérieure (si la SouCCA est inhabitable), la SouCCA inférieure est valable ».



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions